

Bulletin d'information

Avril à août 2024

Pasteur

Mme Corinne Danielian-Verdin

05 46 92 15 52

06 98 69 60 19

danielianc@yahoo.fr

Jour de congé le lundi

Présidente

Mme Claudie de

Turckheim

06 10 67 45 40

Claudiedt@gmail.com

Vice-présidente

Mme Antoinette Ricard

Trésorière

Mme Annie ANDRIA

140 chemin des Deaux

17100 Bussac sur

Charente

05 46 94 35 46

Secrétaire

Mme Sarah Harry

IBAN

Église Protestante Unie de
Saintes - sud Saintonge

FR76 1551 9390 9300

0200 1950 176

Site : saintes.epudf.org

« Médito du pasteur »

2024, Qui ressuscitera nos vies ?

Lorsque l'absence de Dieu ouvre la possibilité de croire en lui, qu'en est-il de notre foi aujourd'hui ?

Peut-elle se vivre autrement que dans la confiance d'une promesse, celle que le Seigneur nous a faite? Avant de quitter ses disciples, Jésus nous fait cette promesse :

“Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j’avais faim, et vous m’avez donné à manger ; j’avais soif, et vous m’avez donné à boire; j’étais un étranger, et vous m’avez accueilli ; j’étais nu, et vous m’avez habillé ; j’étais malade, et vous m’avez visité ; j’étais en prison, et vous êtes venus jusqu’à moi !” Matt 25, 31.

La foi peut-elle être le fruit de notre désir de Dieu ?

Le temps du désert

À l'heure où je rédige ce médito, nous sommes entrés dans le carême, un temps qui nous replonge avec le Christ dans l'expérience des 40 jours au désert. Cet espace de vie n'est pas qu'un marqueur liturgique dans notre



vie d'Église. Il vient manifester les douleurs intimes, familiales ou collectives de nos contemporains : l'épreuve de la maladie, du deuil, de l'exil, de la précarité financière, de la solitude, du divorce, des enfants à nourrir... Ce temps où nous sommes contraints d'appeler à l'aide notre prochain et de recevoir bien souvent en réponse son jugement ou son indifférence.

Tous, nous avons traversé ces moments d'impuissance où notre foi et notre liberté sont mises à l'épreuve, lorsque le monde nous semble hostile et que le mal nous impose son œuvre de destruction.

Vers qui nous tournons-nous alors, qui appelons nous au secours ?

La quête de Dieu devient essentielle, vitale, salutaire comme celle de Job, Ruth, Abraham, Sarah, Agar, Isaac, Ismaël, Jérémie... Jésus supplicié par la bêtise et la cruauté humaine. Et nous pouvons crier avec lui Seigneur pourquoi m'as-tu abandonné ? Viens au secours de mon manque de foi ! J'ai soif de ta présence à côté de moi.

Accueillir, écouter

Cette quête de Dieu est essentielle à notre vie spirituelle. Comme la source d'eau vive est vitale après des jours de marche sur le sol aride d'un chemin qui ne sait plus où il va. Notre Église est appelée à devenir cette assemblée de pierres vivantes sur laquelle nous pouvons compter à tous les moments de notre vie. L'Église est l'outil que Dieu nous confie pour témoigner, accueillir, soutenir nos frères et sœurs dans la foi quels que soient leurs âges ou leurs conditions.

Nous allons inaugurer après Pâques la salle annexe, qu'il nous faudra rebaptiser. Elle devient l'un des outils de cette mission commune : accueillir les enfants, les parents, les couples, les endeuillés, les divorcés, les précaires, les chercheurs de Dieu, ...dignement, chaleureusement, avec la joie que Dieu nous donne de partager ensemble !

Laissons le Seigneur bénir nos chemins, laissons-le porter notre fardeau, laissons-le semer devant nous pas une herbe fraîche et le parfum des fleurs. Laissons-les ressusciter nos vies.

Corinne Danielian-Verdin



La salle annexe est déjà largement utilisée par le KT-Famille et l'Accueil-café du dimanche matin !

LES AMIS DES TEMPLES PROTESTANTS DE SAINTES ET SUD SAINTONGE

Les protestants de Saintes cœur de Saintonge sont organisés en deux associations pour se conformer aux lois françaises :

-«*L'Association cultuelle de Saintes cœur de Saintonge*» qui relève de la Loi de 1905, dite «de séparation des Églises et de l'État». Créée en 1906 dans le cadre de ladite Loi, elle a en charge les activités religieuses liées au culte Réformé dans l'ensemble de son secteur.

-«*Les amis des temples protestants de Saintes et sud Saintonge*» En bref «Les amis des temples» Association qui relève de la Loi de 1901, cadre de nombreuses activités sans but lucratif.

On la qualifie souvent de Loi du bénévolat. (un terme qui vient de Bonne volonté)

Les amis des temples un objet culturel

Elle a été créée le 21 octobre 2005 sous le titre «*Les amis du temple de Saintes*» pour célébrer le centenaire de la construction dudit temple inauguré le 21 février 1906, mais aussi et plus généralement, pour mettre en valeur auprès du public le patrimoine de l'Église Réformée de Saintes. C'est tout le sens de l'article 2 de ses statuts relatif à son objet :

Art 2: Faire connaître le patrimoine : historique, immobilier, mobilier et pour cela, organiser des activités : concerts, conférences, causeries, visites, expositions...dans les temples de la paroisse de Saintes – sud Saintonge.

Il s'agit donc d'amener du public pour lui faire connaître l'histoire protestante, longue et tourmentée, insérée dans l'Histoire en général, et découvrir les sites paroissiaux dont le temple de Saintes, monument historique, avec son superbe vitrail zénithal qui vient d'être magnifiquement restauré.

Bien entendu, cet objectif s'inscrit, depuis l'origine, dans le cadre d'un partenariat très coopérant entre les deux associations : culturelle qui détient les temples et culturelle pour y conduire des activités autres que religieuses. Le regroupement en 2013, des associations culturelles de Saintes et du sud Saintonge a conduit Les amis du temple à changer leur titre pour adopter le titre actuel et étendre les activités au territoire des anciennes paroisses réunies. Les Amis ont ainsi pris en charge *Les Causeries de Cozes* et l'accueil du public au temple de Pons pour *Les Journées du patrimoine*.

Le regroupement des associations culturelles de Saintes sud Saintonge et de Saint Jean d'Angély devrait conduire à la même démarche d'extension de l'association des Amis des temples. À suivre...



Méreaux de reconnaissance pour culte au Désert

Porte murée de l'ancien temple de Pons, monument classé



Mais aussi, une vocation sociale

À l'usage, on peut ajouter qu'à l'objectif culturel, les amis des temples ont développé, du fait de leur fonctionnement, une vocation sociale : ses activités sont ouvertes à toutes et à tous à des conditions très raisonnables souvent gratuitement. Des collectes de libre participation auprès de ceux qui peuvent et veulent bien donner sont réalisées dont le produit est destiné, le plus souvent, à des œuvres de bienfaisance ou de secours.

Une gestion simple et bien sûr bénévole

L'association est dirigée par un conseil d'administration, élu en assemblée générale. Conseil qui est à l'initiative des activités et assure la gestion avec un modeste budget principalement alimenté par les cotisations des adhérents : 12€ en 2024 et le défraiement demandé aux utilisateurs des temples, dont les chorales pour les concerts, en compensation de l'utilisation, éclairage, chauffage, toilettes, assurance... défraiement qui de leur avis est très modéré. Ce défraiement est ensuite reversé à l'association culturelle, détentrice des lieux et qui en assume les coûts de fonctionnement.

Une ouverture à toutes et à tous

On l'aura compris, l'association est ouverte à toutes et à tous pour assister aux activités, mais aussi pour y adhérer sans autres conditions qu'être motivé par ses objectifs, à contribuer peu ou prou à leur réalisation, ou même simplement pour y apporter son soutien en payant sa cotisation annuelle.

Si vous êtes tentés, n'hésitez pas à vous manifester. Vous serez les bienvenus.

ET SI ON FAISAIT CONNAISSANCE AVEC DIMBI ?

Quand on entend ou écrit son nom et son prénom : Dimbinandrianina Ramonjy Rabedaoro, on comprend tout de suite qu'il est natif de l'île de Madagascar et qu'il est plus aisé de choisir la version raccourcie de son prénom.

Si je vous dis qu'il vient régulièrement au culte avec sa femme Marie et ses enfants Adélaïde et Adrian depuis qu'ils sont bébés, vous reconnaîtrez Dimbi !

Dimbi a 44 ans, il est le second d'une famille de trois enfants, a une sœur et un frère, sa mère est petite-fille de pasteur et son père a été président de conseil presbytéral d'une Église réformée à Madagascar.



Il a fait toute sa scolarité à Madagascar et notamment dans un établissement jésuite, l'éducation religieuse s'est faite tout naturellement, imprégnée d'œcuménisme et d'ouverture spirituelle.

Il est arrivé à Paris en 1998 pour commencer des études supérieures de gestion et de commerce jusqu'au doctorat. Il est enseignant chercheur.

Pendant ses études, il a rencontré Marie, étudiante en droit (née également à Madagascar). Ils se sont mariés en 2013 dans une église catholique à Nantes, très heureux de recevoir une bénédiction œcuménique entourés de leurs deux familles catholique et protestante.

Dimbi a été recruté par l'école de commerce de La Rochelle en 2008 ce qui les a conduits en Charente-Maritime, Marie est responsable juridique dans une maison de Cognac.

Un ancrage familial

Ils sont arrivés à Saintes fin 2015, ont tout de suite cherché une communauté chrétienne et sont venus à la rencontre de notre Église de Saintes-sud Saintonge.

Et c'est à Saintes qu'ils ont fondé leur famille. Adélaïde a cinq ans, Adrian 2 ans, et un troisième enfant va bientôt naître.

Marie et Dimbi donnent des repères spirituels à leurs enfants et veulent aussi qu'ils se sentent libres et responsables dans leur cheminement. Ainsi, Adélaïde a été baptisée au temple de Saintes en 2019. La famille proche et lointaine anime profondément Dimbi et Marie. La situation est très difficile au pays et la solidarité de ceux qui vivent en France est une évidence : « nous avons la culture de la famille et de nos racines ».

Dimbi explique le sens de son prénom, Dimbi signifie « le successeur » son grand-père était le seul garçon de la famille et son père était enfant unique. C'est lui, l'aîné des garçons, qui est désigné comme successeur et porteur des valeurs familiales et de leur transmission dès le plus jeune âge. C'est un devoir et un honneur.

Le maître mot de Dimbi, c'est l'engagement.

Il a un engagement syndical pour soutenir ceux qui n'osent pas.

Il participe aux activités de l'association en France des anciens de son établissement pour partager ses expériences avec les jeunes étudiants malgaches.

Il a mis en place, à partir de son école de commerce, un partenariat avec une autre école de commerce à Madagascar pour appuyer et participer à l'apprentissage des étudiants, et pour améliorer l'enseignement supérieur et la recherche au pays.

Quand il a été sollicité pour participer au nouveau conseil presbytéral, il a été d'abord étonné puis s'est donné le temps de la réflexion avec sa famille. Il a attendu l'appel, appel auquel il avait déjà répondu puisqu'il s'était occupé des jeunes de la communauté protestante malgache au temps de ses études à Paris.

Dimbi aborde cette future responsabilité avec modestie et humilité et ajoute :

« Je peux et je le veux, mais c'est Dieu qui va me donner la force pour œuvrer à ce service ».

Martine Tiberj

UN NOUVEAU CONSEIL PRESBYTERAL ELU POUR 4 ANS

Lors de l'Assemblée Générale du 17 mars, un nouveau Conseil presbytéral a été élu. Il est constitué du pasteur (membre de droit) et de 8 conseillers (4 nouveaux et 4 anciens) :

Annie Andria, Anne Bertin, Charlène Chauvineau, Valérie Guinai, Sarah Harry, Dimbi Ramonjy, Antoinette Ricard et Claudie de Turckheim.



L'ancien et le nouveau conseils réunis

L'Assemblée n'a pas manqué de remercier le travail effectué par les conseillers sortants : Rob Gill, Saskia Lindner, Éveline Nédélec, René Sibert et Martine Tiberj.

Le nouveau Conseil se met en place

Samedi 23 mars, le Conseil presbytéral a élu son bureau et attribué certains postes :

- Claudie de Turckheim : présidente
- Antoinette Ricard : vice-présidente
- Sarah Harry : secrétaire
- Anne Bertin : secrétaire adjointe et déléguée au synode
- Annie Andria : trésorière
- Valérie Guinai : trésorière adjointe
- Claudie de Turckheim et Valérie Guinai : déléguées au Consistoire



Agenda des cultes

07/04/2024	Dimanche	10h30	Saintes	
12/04/2024	Vendredi	15h	St Jean	
14/04/2024	Dimanche	10h30	Saintes	
21/04/2024	Dimanche	10h30	Saintes	Verre de l'amitié
21/04/2024	Dimanche	10h30	Pons	Cène
28/04/2024	Dimanche	10h30	Saintes	
05/05/2024	Dimanche	10h30	Saintes	Cène, Accueil-café à 10h
10/05/2024	Vendredi	15h	St Jean	
12/05/2024	Dimanche	10h30	Saintes	Ascension, verre de l'amitié
12/05/2024	Dimanche	10h30	St Fort	Cène, verre de l'amitié
19/05/2024	Dimanche	10h30	Saintes	Pentecôte, Cène, Confirmation
26/05/2024	Dimanche	10h30	Saintes	
26/05/2024	Dimanche	10h30	St Jean	
02/06/2024	Dimanche	10h30	Arvert	Fête de consistoire
09/06/2024	Dimanche	10h30	Les Forges	Fête d'Eglise
14/06/2024	Vendredi	15h	St Jean	
16/06/2024	Dimanche	10h30	Saintes	Verre de l'amitié
23/06/2024	Dimanche	10h30	Saintes	
23/06/2024	Dimanche	15h	St Jean	
30/06/2024	Dimanche	10h30	Saintes	
07/07/2024	Dimanche	10h30	Saintes	Accueil café, Cène
14/07/2024	Dimanche	10h30	Saintes	
21/07/2024	Dimanche	10h30	Saintes	Verre de l'amitié
21/07/2024	Dimanche	10h30	Meschers	
28/07/2024	Dimanche	10h30	Saintes	
04/08/2024	Dimanche	10h30	Saintes	Cène, Accueil-café à 10h
04/08/2024	Dimanche	10h30	Meschers	
11/08/2024	Dimanche	10h30	Saintes	
11/08/2024	Dimanche	10h30	St Fort	
18/08/2024	Dimanche	10h30	Saintes	Verre de l'amitié
25/08/2024	Dimanche	10h30	Saintes	
25/08/2024	Dimanche	10h30	Mortagne	
01/09/2024	Dimanche	10h30	Saintes	Cène, Accueil-café à 10h
08/09/2024	Dimanche	10h30	Saintes	

Adresses des temples

Saintes, 2 Cours Reverseaux

Saint-Jean d'Angély, 32 rue Lachevalle

Pons, rue du Président Roosevelt

St Fort, rue du 8 mai 1945

Cozes, 4 rampe du Temple

Mortagne, 33 Grande